Procès-verbal de la séance du conseil municipal du mardi 03 juin 2025

Le Conseil municipal s'est réuni mardi 03 juin 2025, à 20 heures sous la présidence de Jean-Claude DARLET, maire.

Présents : M. Jean-Claude DARLET, Mme Céline LANTHEAUME, M. Bertrand REY, M. Fabrice PRUNELLE, M. Laurent RICHARD, Mme Ana ANES GOMES FERNANDES, M. Jérôme BATAILLER, Mme Valérie BELLIER, Mme Isabelle FREIXAS, M. Cédrick GARDON, M. Frédéric JACQUET, M. Etienne PETITJEAN, M. Jean-Pierre ROSE.
Absent : Mme Annie GUEFFIER, Mme Emilie THOBIE.
Mme Annie GUEFFIER pouvoir à Fabrice PRUNELLE, Mme Emilie THOBIE pouvoir à Céline LANTHEAUME
Secrétaire : Mme Céline LANTHEAUME.

CR du 25 03 2025 validé à l'unanimité

L'ordre du jour était le suivant :

- Délibération : demande de subvention travaux cimetière
- Retour groupe de travail aire de jeux « place des droits de l'enfant »
- Point travaux (voirie, église …)
- Point avancement étude et diagnostic Château de l'Arthaudière
- Point PLUI : mise en route de l'enquête publique
- Questions diverses

Le Maire rajoute à l'ordre du jour la délibération du vote des taux d'imposition

1) Délibération : demande de subvention travaux cimetière

Différents devis ont été demandés dans le cadre de travaux au cimetière.

- Ossuaire et reprise de concession :

Un devis a été établi par l'entreprise des pompes funèbres BRUN pour l'ossuaire et pour les reprises de concession.
1000€ pour la dépose/repose de la pierre du caveau communal et son aménagement en ossuaire avec des étages.
1000€ par reprise de concession soit 1000€ x 7 = 7000€.

- Création d'un columbarium :

Une demande de devis pour la création et l'aménagement d'un columbarium a été faite à l'entreprise Rémi VICAT.
L'agent communal a commencé le décaissement de l'emplacement du futur columbarium, par la suite une projection 3D sera faite et transmise par Rémi VICAT.

- Reprise des allées :

Deux entreprises ont été sollicitées (BUISSON terrassement, TOUT EN VERT) pour des travaux de réaménagement des allées, pour un budget d'environ 9000€.

Il va aussi être nécessaire de faire une demande de devis pour la réparation ou création d'un nouveau portail d'entrée. Il s'ouvre et se ferme mal.

Afin de pouvoir réaliser ces travaux, la commune va devoir déposer différents dossiers de subventions mais il est nécessaire de disposer de l'ensemble des devis.

2) Retour groupe de travail aire de jeux « place des droits de l'enfant »

Un gros nettoyage a été fait par l'un des agents techniques, cela laisse une plus grande visibilité du terrain.

Le groupe de travail avance et étudie différentes possibilités d'aménagement dont l'intégration d'un city stade et le réaménagement d'un jeu de pétanque et jeu de longue.

Le maire évoque la possibilité de demander à Montagne le budget qui a été octroyé à leur aire de jeu, il indique qu'il est possible d'octroyer un budget de 35 000€ pour une aire de jeu aménagée pour tous les âges.

Le maire propose 3 ou 4 étapes pour un budget de 20 000€ hors subvention :

a- Etudier un sentier, cheminement piéton entre l'aire de jeu et la salle des fêtes
b- Aller voir les communes aux alentours pour connaitre les budgets
c- Réfléchir à l'aménagement de l'espace parking/terrain de pétanque
d- Réfléchir à un parkour santé et une balançoire

3) Point travaux (voirie, église …)

- Voirie : un dossier de demande de subvention a été déposé au département pour 3 ans. Un retour a été fait à la commune en indiquant qu'il n'était plus possible de faire des projections de subvention sur 3 ans et qu'il est donc nécessaire de revoir la demande de subvention sur une année. La commune a décidé de refaire le dossier de subvention en scindant en deux phases les travaux, un premier dossier est posé cette année pour qu'il soit étudié en commission fin 2025 pour lancer la phase 1 en 2026 et un deuxième dossier de subvention sera déposé en 2026 pour la phase 2 des travaux.

Phase 1 → vallin / arnaudière / château
Phase 2 → la planta / les barmes / bois rousset / les terras / la chave

Pas d'engagement de travaux avec Mickaël BAJAT pour les voiries sur 2025.

- Aménagement du sous-sol de la mairie : l'architecte est sur le dossier, en attente d'un retour.

- Eglise : les travaux sont en cours, les façades seront terminées pour le mariage qui aura lieu le 14/06/2025. Concernant les éclairages, les travaux ont commencé, pour le chauffage cela sera fait après l'été.

- Ecole : le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) a été déposé, il a été élaboré en collaboration avec le directeur de l'école. Il est nécessaire de mettre en place une alarme centralisée, les travaux doivent être effectués dans le courant de l'été pour que le système soit effectif à la rentrée scolaire 2025-2026. Un devis a été fait par Bernard Electricité. Il va falloir aussi installer des pinces doigts (travaux à réaliser en interne)

4) Point avancement étude et diagnostic Château de l'Arthaudière

Une réunion a eu lieu le 26/05/2025, à la suite de cette réunion un diagnostic a été rendu ainsi que des prospectives.
Quelques sécurisations sont nécessaires avec la pose de témoins.

La priorité n°1 se situe au-dessus de l'escalier d'honneur.
La priorité n°2 est de protéger les arches et les médaillons.

5) Point PLUI : mise en route de l'enquête publique

L'enquête débute le 16/06/2025 et se clôture le 01/08/2025.
Des ordinateurs sont mis à disposition de chaque commune de la SMVIC afin que les usagers puissent consulter le PLUI.
Le commissaire enquêteur sera présent en mairie le lundi 16/06/2025 de 16h00 à 18h00.
Un avis favorable a été émis par les partenaires avec quelques remarques.

6) Questions diverses

Fabrice PRUNELLE donne le programme des festivités des chava'marchés estivaux 2025 :

- 27/06/2025 : kermesse de l'école, chant des enfants à 18h/18h30. 1ère partie batucada, 2ème partie Théo DIDIER (sou des écoles)
- 04/07/2025 : vide grenier nocturne, groupe de percussions africaines (comité des fêtes)
- 11/07/2025 : concert de pop rock (ACCA)
- 18/07/2025 : concert de country, exposition de voitures et de moto (comité des fêtes)
- 25/07/2025 : soirée pizza p=ouvert uniquement aux chavanais et chavanaises, pas de publicité, uniquement dans le petit chavanais (les amis de l'Arthaudière)

Il faudrait réfléchir à l'idée de poser des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, il faudrait voir un bureau d'étude pour étudier les structures des toitures.

Prochain CM :

- **02/09/2025 à 19h00 suivi d'un repas avec l'ensemble des membres du conseil, de leurs conjoint(e)s et les agents communaux et leur famille**
- **04/11/2025 à 20h00**
- **09/12/2025 à 19h00.**

La séance est levée à 22h40.